

COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

Mercredi 10 novembre 2021

Présents : Philippe DEBEAUPUIS, Patrick CASSASSUS, Thomas DELASSUS (Secrétaire de séance), Brice PARINET (Président de séance), Jean-Pierre PLANQUE et Lotfi ZARKA.

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

- Courrier de **Mme Maria EL KHOURY**, en date du 31 Octobre 2021, concernant sa blessure. Un certificat médical est attaché au courrier.
La Commission prend note. Elle lui souhaite un bon rétablissement.

- Courrier de **M. Steve AJAVON**, en date du 2 Novembre 2021, concernant sa blessure. Un certificat médical est attaché au courrier.
La Commission prend note. Elle lui souhaite un bon rétablissement.

- Courrier de **Mme Hélène MONIEZ**, en date du 8 Novembre 2021, concernant sa blessure. Un certificat médical est attaché au courrier.
La Commission prend note.

- Courrier de **M. Patrick LE BILLAN**, en date du 10 Novembre 2021, concernant sa future absence au test physique suite à sa blessure.
La commission prend note. Sa situation sera étudiée après réception d'un justificatif.